

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « la situation de la socialisation des loyers à Saint-Josse-ten-Noode » au Conseil communal du 22 octobre 2025

Je souhaite attirer votre attention sur la **situation actuelle de la socialisation des loyers** dans notre commune et sur les conséquences du **gel des nouvelles demandes** décidé au niveau régional.

En effet, dans sa **lettre du 24 avril 2025**, la **Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou** a demandé aux Bourgmestres bruxellois, dont celui de Saint-Josse-ten-Noode, de **geler les demandes introduites à partir du 1er janvier 2025**, précisant que **le budget régional 2025 ne permettait pas de donner suite à ces dossiers**.

Cette décision provoque une **inquiétude légitime parmi nos habitants**, dont beaucoup comptaient sur ce dispositif pour alléger leur charge locative dans un contexte économique difficile.

La socialisation des loyers, rappelons-le, est un **outil essentiel de justice sociale**, visant à aligner les loyers des logements communaux et du CPAS sur ceux du logement social.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. **Combien de ménages** à Saint-Josse-ten-Noode ont pu bénéficier de la socialisation des loyers en 2024 et 2025?
2. **Combien de demandes** ont été gelées depuis le 1er janvier 2025, conformément à la circulaire de la Secrétaire d'État?
3. Quelle **information ou communication** la commune et le CPAS ont-elles diffusée auprès des habitants concernés?
4. Le Collège envisage-t-il un **dispositif local d'aide transitoire** pour soutenir les ménages touchés par ce gel?
5. Enfin, quelle **politique d'accompagnement** la commune compte-t-elle mettre en œuvre durant cette période de crise afin de protéger les habitants les plus fragiles?

Monsieur le Bourgmestre,

La loyers n'est pas un luxe mais un outil de solidarité indispensable pour garantir un logement décent à tous.

Dans une commune comme Saint-Josse,

Je vous remercie pour vos réponses et pour l'attention portée à cette question essentielle.